



édito

MESDAMES, MESSIEURS, CHERS ADMINISTRÉS,

C'est un immense plaisir pour moi de vous présenter le 5^{ème} numéro de notre **Bulletin d'information Municipal (BIM)**. Nous voulons vous parler de toute l'actualité de la commune, de nos réalisations mais aussi de l'ensemble des projets que votre équipe municipale met en place pour assurer le développement économique et touristique. Ce BIM est le fruit du travail d'une équipe qui œuvre au quotidien pour faire en sorte de vous informer au mieux vous Désiradiens d'ici et d'ailleurs.

La Désirade a connu des moments difficiles avec la casse du moteur du seul bateau (Archipel 1) que nous avons sur l'île pendant presque deux mois. Cela a mis en lumière les nombreuses difficultés relatives à la continuité territoriale dans notre île et toutes les problématiques inhérentes à cela. Malgré que cela ne soit pas de la compétence de la Commune, nous avons œuvré pour réquisitionner un bateau afin d'assurer les rotations. Et par la suite sollicité la Région Guadeloupe, le SMT et la CARL pour qu'ils assurent leurs compétences.

Par ailleurs, nous avons rencontré des problématiques au niveau du corps médical. En effet, les départs du médecin traitant de l'île pour raison médicale et celui du Kinésithérapeute nous ont mis face à de lourdes difficultés que nous avons gérées immédiatement avec la mobilisation de l'ARS et de mes élus. Les choses reviennent à la normale aujourd'hui car très prochainement nous aurons l'arrivée d'un deuxième médecin traitant et d'un kinésithérapeute pour étoffer l'offre de soins sur l'île. Nous travaillons également sur le projet de « **Maison de santé** » depuis plus de 8 mois avec les services de l'ARS (Agence régionale de santé), le SAMU, l'ADEGUPS et les professionnels de santé de l'île car nous voulons mettre en place tous les dispositifs et les solutions pérennes pour nos concitoyens.

Nous avons connu de nombreuses arrivées de sargasses sur nos côtes. Notre service technique a été aussi très sollicité et je tiens à féliciter chaleureusement chacun des agents pour leurs implication et leur dévouement au quotidien pour rendre plus belle notre île. La Région, le Département et l'Etat ont pris leurs parts respectives. Nous avons trouvé des solutions et nous allons faire l'acquisition du kit sargasse pour le ramassage des algues sur nos plages par le biais de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). Nous irons plus loin encore en mettant en place l'installation de barrières déviantes autour de l'île avec notre partenaire privé **Le FLOCK DEPOLLUTION** qui nous accompagne pour cela à titre d'expérimentation.

En effet, cette année, nous avons de nombreux défis à relever ensemble pour aller de l'avant et continuer à **construire la Désirade que nous aimons**. Que de Chemin parcouru depuis plus de 5 ans et demi ! De nombreux projets ont vu le jour et de nombreux autres sont en cours de réalisation.

L'année 2018 et le début de l'année 2019 nous auront permis de voir des projets importants aboutir, notamment : la rénovation de la place du Maire Mendiant devant la Mairie, la réfection des trottoirs et des routes communales dans le Centre Bourg, la rénovation du clocher de l'Eglise ainsi que l'installation de la croix et du nouveau coq, la rénovation de la chapelle de Baie Mahault « Notre dame des Larmes » avec une mobilisation sans précédent de la population et de toute la communauté pastorale, la rénovation du plateau sportif comprenant le terrain de Football, de Basketball du bourg, de Baie Mahault et du Souffleur, le boulodrome du Bourg et du Souffleur, la réalisation de la troisième tranche de la Route départementale D207, différents tronçons de routes communales sur l'ensemble du territoire, l'arrivée de la 4G à la Désirade pour la téléphonie mobile.

Chers Désiradiens, nous avons prévu l'arrivée de la fibre optique avant la fin de l'année 2019 avec la Région Guadeloupe et Orange. Ce qui nous permettra d'améliorer davantage la connexion Internet en haut débit sur l'ensemble du territoire Désiradien.

De nombreux autres projets vont débuter en ce début d'année 2019 à savoir : **la rénovation de notre mairie, le lancement des travaux de l'Ecole des Garçons, la construction de la nouvelle école primaire Louis Adrien THIONVILLE. Les travaux de rénovation de l'ensemble du réseau électrique de la Désirade ont débuté à la fin du mois de Juin 2019 par le SYMEG.** Nous avons inauguré aussi les nouvelles éoliennes installées par la société Quadran le 6 juin 2019 sur la montagne, ce qui nous permettra de récupérer des recettes pour la Commune. La poursuite des travaux de la route départementale fait partie aussi de nos priorités pour améliorer le réseau routier sur l'île avec la tranche 4 et 5.

Nous allons poursuivre et amplifier nos actions sur l'ensemble du territoire et continuer à développer nos relations avec tous les acteurs locaux, la Région, le Département, la Communauté d'Agglomération de la Riviera du Levant (CARL) pour maintenir nos engagements envers la population et pour ne pas augmenter les impôts de nos concitoyens.

« **LA DESIRADE, TERRE DE CULTURE, D'HISTOIRE ET DE PATRIMOINE** » a été le thème retenu pour la fête patronale 2018. Celui de 2019 sera « **LA DESIRADE L'ÎLE AMOUREUSE DE LA MER ET DU VENT** »

Chère population, nous avons organisé deux évènements importants pour développer notre île avec les commerçants et attirer de nombreux touristes. En effet, après plus de 10 ans d'absence, l'élection de Miss Désirade a vu le sacre d'**Océane PAULIN** une talentueuse jeune femme que nous tenons à féliciter.

Le 2^e évènement important pour nous a été l'organisation de la 17^e édition de la FAK (la fêt à kabrit) qui a été un immense succès avec la participation de l'ensemble des commerçants et associations de l'île, et un plateau artistique riche et varié avec des célébrités internationales. Nous avons toujours à cœur de valoriser le Cabri en le mettant au centre de nos festivités car il fait partie de notre patrimoine Désiradien.

Notre île est une terre où il fait bon vivre, une terre de culture, de sport, d'amour, accueillante où les Désiradiens sont réputés dans le monde pour leur gentillesse, leur sens de l'hospitalité et de l'accueil. Une île généreuse et abondante où l'on aime venir travailler, avec mille et une idées d'activités, où l'on peut se détendre, se ressourcer en profitant de ses trésors, de ses sources, de ses réserves naturelles et de ses plages magnifiques.

Gageons que l'année 2019, nous puissions encore accueillir de nombreux touristes et vacanciers car nous souhaitons continuer d'accompagner l'ensemble de nos professionnels du secteur touristique.

Ainsi mes Chers Amis, je vous souhaite à tous, au nom du Conseil Municipal et en mon nom propre, une bonne lecture et un bon partage d'informations.

Bonne lecture à tous !

Jean-Claude PIOCHE
Maire de La Désirade





LA MAISON DE SANTÉ DE LA DÉSIRADE : UNE PRIORITÉ POUR L'ÉQUIPE MUNICIPALE

La santé à la Désirade est l'une des préoccupations majeures de l'île depuis le départ inopiné et rapide du docteur traitant de l'île suivi ensuite par la Kinésithérapeute. La Municipalité, dans sa volonté de trouver des solutions, a pris contact immédiatement avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) notamment avec sa directrice Madame DENUX Valérie, les services du SMUR, mais aussi avec l'ADEGUPS (Service de garde de médecins) afin de trouver des solutions permettant d'assurer la continuité des soins médicaux et le suivi des patients. La problématique était multiple car il fallait trouver des solutions à court, moyen et long terme.

Très vite, un service de permanence avec des roulements sur de courtes périodes de praticiens volontaires, venant de Guadeloupe, s'est mis en place.

Durant plus de trois mois ces médecins ont permis d'assurer la continuité des soins tout le long de la semaine. Nous les remercions de leur implication et de leur mobilisation à nos côtés.

Par la suite nous avons prospecté et passé de nombreuses petites annonces en Guadeloupe, dans la Caraïbe mais aussi dans l'Hexagone afin de trouver un médecin pour l'île. Tout en poursuivant notre projet de création de maison médicale de santé.

Qu'appelle-t-on maison de santé ?

Les maisons de santé sont des structures pluri-professionnelles constituées par des médecins généralistes (minimum 2), médecins spécialistes, auxiliaires médicaux, pharmaciens, infirmiers libéraux, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, pédicures-podologues et même d'autres professionnels tels que des diététiciens, des psychologues ou encore des psychiatres.

Que souhaitons nous faire avec l'installation d'une maison de santé ?

En travaillant étroitement avec l'Agence Régionale de Santé et les professionnels de santé sur place, nous souhaitons sécuriser l'offre médicale du territoire en fournissant le plus de garanties à nos administrés au regard du vieillissement de la population. Nous devons préparer l'avenir et mettre les moyens en place afin de doter l'île des infrastructures nécessaires et d'un environnement attrayant, pour attirer des professionnels de qualité et dynamiques dans le but d'offrir la meilleure prestation de soins aux malades.

Quelle est la situation de l'île de la Désirade aujourd'hui ?

Le médecin généraliste, Dr VAN DER HASSELT est encore en statut de docteur remplaçant et souhaite s'installer sur la durée sur le territoire. Dans quelques semaines, un second médecin traitant s'installera. D'autre part, nous procéderons à l'installation de la nouvelle Kinésithérapeute de l'île, Madame MARIELLE KANLANJAN d'ici le mois d'août, dans l'espace médical du bourg, à côté du cabinet médical existant.

L'offre médicale de la Désirade se renforce grâce aux efforts conjugués de la Municipalité et de l'ARS, et d'autres praticiens de santé, viendront renforcer encore davantage par la suite pour offrir aux Désiradiens le meilleur choix. ■



LA RÉFECTION DES PLATEAUX SPORTIFS DE L'ÎLE DE LA DÉSIRADE : UNE RÉALITÉ POUR NOS SPORTIFS DE TOUTES LES SECTIONS.



La Désirade est une terre de champions, nous le savons que trop bien. Durant de nombreuses années, notre île a vu sortir des sportifs de haut niveau de toutes les disciplines. Thierry HENRY et Geoffroy ROBERT pour ne citer qu'eux, ont marqué de lettres de feu leurs noms dans la mémoire collective française.

Dans sa volonté de renouer avec le succès et de permettre à nos jeunes de se former et de pratiquer librement et dans les meilleures conditions leurs sports, la Municipalité a entrepris la réfection de l'ensemble des plateaux sportifs de l'île. Dans le cadre d'un appel d'offre, des travaux d'un montant de plus de 265 000 euros ont été confiés à la société Technique sport plus.

Dans le cadre de la réhabilitation de l'espace sportif, de nombreuses actions étaient prévues, notamment :

- La réfection du muret du Stade Municipal Geoffroy ROBERT et la réfection de la clôture du Stade Municipal et du terrain de football ;
- La réfection du plateau sportif comprenant le terrain de tennis, de basketball, de handball et de volleyball du stade ;
- La réfection du terrain de pétanque pour nos nombreux boulistes passionnés ;
- La réfection du demi-terrain de basket de la section du Souffleur ;
- La rénovation du terrain de basket avec sa clôture à Baie-Mahault.



CAP VERS L'EMPLOI À LA DÉSIRADE

Les premières rencontres de l'emploi, de l'insertion et de l'entrepreneuriat se sont déroulées à la Désirade à l'initiative de la Municipalité.

C'était une volonté forte de la part des élus d'accompagner davantage les demandeurs d'emploi, mais surtout être aux côtés des porteurs de projets et des créateurs d'entreprises du territoire afin de dynamiser l'action économique.

Comme le souligne le Maire Jean Claude PIOCHE « *Depuis notre arrivée nous travaillons en ce sens mais le format que nous avons mis en place est quelque peu exceptionnel et du jamais vu de mémoire de Désiradien. Notre objectif était d'apporter à ce public toutes les informations et les offres d'emplois ciblées à leurs demandes à partir d'un travail de recensement réalisé avec nos partenaires Pôle Emploi et Fore, afin que ces administrés puissent renouer le plus rapidement que possible avec le monde professionnel* ».

À ce rendez-vous, tous les partenaires sollicités ont répondu présents. Cette première édition, réalisée sous forme de village et d'ateliers thématiques avec des tables rondes, s'est tenue à la capitainerie de l'île afin d'être centrale pour les habitants. Elle a répondu à toutes ses promesses en rassemblant plus de 250 personnes durant toute la journée avec des professionnels venus en nombre. Pour l'occasion un peu plus de 15 partenaires institutionnels ont fait le déplacement à la rencontre de ce public des îles du Sud. Des stands ont été installés pour accueillir les bénéficiaires et les porteurs de projets et deux tables rondes ont été organisées.

La première sur « l'insertion des jeunes à la Désirade », et la seconde sur les nombreuses aides disponibles pour le porteur de projet et le créateur d'entreprise.

A l'occasion de ces premières rencontres de l'emploi, une convention a été signée avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) de Guadeloupe pour la mise en place de permanences une fois par mois dans l'île. Dans le cadre de cette convention, des actions fortes sont prévues, notamment le parrainage entre les jeunes qui le souhaitent, les élus et les artisans. Cette convention permettra la participation de la CMA aux différents forums et événementiels organisés par la ville. Et enfin un volet formation et sensibilisation a été mis en place pour faciliter l'installation de jeunes artisans. La ville de Désirade et la CMA travailleront en synergie pour sensibiliser et former les jeunes du territoire aux métiers de l'artisanat.

La Municipalité entend ainsi accompagner le développement économique endogène de l'île.

La Désirade de manière indéniable est tournée vers le progrès et est orientée vers l'emploi avec des initiatives innovantes. Nous devons et sommes là pour favoriser la volonté d'entreprendre des Désiradiens.

Notre développement économique passera aussi par là. ■



PORTRAIT FRANCK ROBERT, NOUVEAU DGS DE LA COMMUNE

Né à Marseille, de père Désiradien et de mère Martiniquaise, Franck ROBERT y a effectué la majorité de ses études puis a mené sa carrière professionnelle tout d'abord en France hexagonale puis dans la région Caraïbe, principalement au service du soutien et du développement du secteur privé et des organisations de support aux entreprises en Martinique, Guadeloupe et Sainte-Lucie. Puis il rejoint en 2003, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Martinique comme Conseiller en Développement à l'International pour les entreprises, où il exercera ses fonctions dans la plupart des pays de la Caraïbe, au service des entreprises Martiniquaises. Il participera avec la Région Martinique à des missions d'expertise sur l'Île de la Dominique pour le développement du Waitukubuli National Trail.

En 2007, Frank ROBERT est recruté pour 3 ans par le CDE (Centre pour le Développement des Entreprises : une Institution conjointe du Groupe des États ACP Afrique, Caraïbes, Pacifique et de l'Union européenne), comme expert en développement du secteur privé pour Haïti. Il participera à la formulation, la mise en place et le suivi de plus de 70 projets dans les secteurs de l'art et l'artisanat, la construction, le développement industriel, les nouvelles technologies, l'agro-industrie, le tourisme et le renforcement du partenariat public-privé, dont la création de la fédération des Chambres de Commerce et d'Industrie d'Haïti. Puis expert au sein du projet financé par le fond Clinton-Bush et la BID, il participe alors à des projets orientés vers le financement et le renforcement des capacités des PME.

Franck est intervenu au sein des pays de la Caraïbe tels que la République Dominicaine, les Bahamas, St Vincent et a effectué des missions d'expertise en Europe, Afrique et en Asie pour des organisations haïtiennes, européennes et américaines sur des thématiques liées au développement économique et social des territoires. Il a participé à la révision du schéma de développement stratégique 2010-2030 de l'Archipel de St Pierre et Miquelon ainsi qu'à l'élaboration du plan d'actions 2015-2020.

Chef de Cabinet du Président de la CCI d'Haïti de 2013 à 2015, il représente la CCI d'Haïti dans les conférences internationales, et siège comme expert technique national dans les comités sectoriels traitant des questions de politique commerciale et d'investissement, ainsi que des questions économiques et sociales liées au secteur privé haïtien.

Parallèlement à la CCI d'Haïti, Franck ROBERT occupe depuis janvier 2013 la fonction de Chargé de mission de coopération décentralisée au sein de la collectivité CACEM (Communauté d'Agglomération des communes du Centre de la Martinique). Il a accompagné les projets de coopération décentralisée en Haïti et à la Dominique.

Depuis le 1^{er} novembre 2018, Franck ROBERT occupe le poste de Directeur Général des Services de la Désirade. Il est marié et père d'une fille prénommée Emmy. ■

RENOUVELLEMENT DU PARC ÉOLIEN DE LA MONTAGNE



UN PROJET CONCERTÉ ET AMBITIEUX

À La Désirade, Quadran Caraïbes travaille depuis janvier 2016, en liens étroits avec la commune, au projet de renouvellement du parc éolien de La Montagne, à Baie-Mahault.

Le projet, d'un montant de 19 M€ a consisté à l'installation de 8 éoliennes d'une puissance unitaire de 900 kW et de batteries de stockage, en remplacement des 35 aérogénérateurs qui ont été démantelés. Le marché des travaux de construction a été confié à un groupement d'entrepreneurs guadeloupéens, dont une entreprise désiradienne pour la fourniture de béton. Les collectivités locales, Commune, CARL, Département et Région, se partageront 137 000 € par an de retombées économiques (fiscalité et loyer) et 2 emplois non délocalisables seront maintenus à la Désirade (demande de la municipalité de favoriser l'embauche locale).

La commune participe à hauteur de 12,4% dans la société d'exploitation du parc éolien. C'est une première française pour une collectivité d'entrer directement dans le capital social d'une société depuis la loi de transition écologique mise en place par l'ancienne Ministre Ségolène ROYAL.

ACTEUR LOCAL MAJEUR, LA DÉSIRADE VALORISE LES ÉNERGIES DE VOTRE TERRITOIRE

Installé depuis 1992 en Guadeloupe, Quadran Caraïbes est un des principaux producteurs photovoltaïques et le leader éolien de l'archipel. Quadran Caraïbes développe, construit et exploite des centrales éoliennes, solaires et biomasse en Guadeloupe, mais aussi en Martinique et en Guyane.

Aujourd'hui, les enjeux climatiques prouvent que les choix de la Désirade étaient les bons, et qu'il est essentiel d'intensifier le développement de l'éolien, notamment pour porter à 50%, la part des énergies renouvelables dans le bilan de consommation d'énergie électrique de la Guadeloupe, à l'horizon 2020, et à 100% en 2030. C'est dans ce cadre que s'inscrit le programme de renouvellement du parc éolien de La Montagne.

Inscrit dans la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) de la Guadeloupe, ce parc éolien multipliera par 3 la production d'énergie, tout en divisant par 4 le nombre d'éoliennes, permettant ainsi d'améliorer l'intégration paysagère et de minimiser les émissions sonores.

La commune de la Désirade, résolument tournée vers un développement durable et respectueux de l'environnement, souhaite que ce programme de développement éolien contribue à une intensification des bénéfices pour son territoire et que le développement de l'énergie éolienne sur l'île soit une fierté pour ses habitants, et un modèle pour tout l'archipel guadeloupéen. ■



DÉMARRAGE DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE LA DÉSIRADE



Parmi les projets prioritaires de la Municipalité, la rénovation dans son intégralité de son réseau électrique était placée parmi les tous premiers.

Nous le savons l'éclairage public de la Désirade, vieux de plus de 50 ans, a connu différentes avaries. Aujourd'hui l'heure est arrivée de changer la donne et de permettre à nos concitoyens de disposer d'un réseau électrique digne de ce nom, sachant que cette question relève d'un enjeu environnemental important pour la Guadeloupe et singulièrement pour la Désirade.

Forte de ses appuis au niveau des collectivités majeures et dans le but d'améliorer les conditions et les services rendus aux administrés de la Désirade, des travaux pour la réhabilitation ont été programmés par la Municipalité. Les travaux pour la Désirade prévoient la rénovation de 100% du parc existant par des luminaires LED performants. Cette solution offrira à la commune la garantie d'un réseau d'éclairage public fiable pour au moins 30 ans et la réduction d'au moins 50% de sa consommation d'énergie. Notre commune aura la garantie de la gestion et de la maintenance de son parc sur le long terme.

Le Sy.MEG, engagé dans la rénovation de l'éclairage Public de la commune, a décidé d'investir plus de 800 000 euros dans le cadre de ce projet, avec une participation financière de la commune de 12% du montant global. Nous avons aussi pour but de protéger la biodiversité, car à travers ce programme, le Sy.MEG garantie à la commune un rendement lumineux nettement amélioré et la réduction significative de la pollution lumineuse. ■



INSTALLATION DES PANNEAUX D'INFORMATIONS SUR LES PLAGES DE LA DÉSIRADE

La Municipalité a entrepris, dans le cadre de son développement économique et de sa politique touristique, l'installation d'une vingtaine de panneaux d'informations et de positionnement situés sur les plages de la Désirade, mais aussi placés à la Capitainerie de Beauséjour et à l'aérogare, dans le seul souci d'informer au mieux nos visiteurs dès leur arrivée sur l'île.

Cette action répond aux demandes fortes du groupement de commerçants de l'île représenté par l'association GED. Un travail de fourmi a été nécessaire durant de longs mois pour recenser les noms et lieux avec la géolocalisation des différents points touristiques de la Désirade.

Nous continuons le travail entrepris depuis mars 2014, d'aménagement de l'ensemble des plages de l'île, avec des carbets, dans un souci d'augmenter la fréquentation de ces dernières. ■

LA MUNICIPALITÉ S'ENGAGE À RÉNOVER LES ROUTES COMMUNALES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA DÉSIRADE

Dans un souci de permettre à nos administrés de circuler librement sur l'ensemble du territoire de l'île, la Municipalité, depuis 1 an et demi, a entrepris avec les services techniques des travaux de voiries communales.

Une programmation a été mise en place avec les services afin de reprendre toutes les routes communales qui sont vétustes. C'est dans ce sens que nous avons réhabilité le chemin de la Ramée, le chemin de Baie Mahault et la route du Calvaire. ■





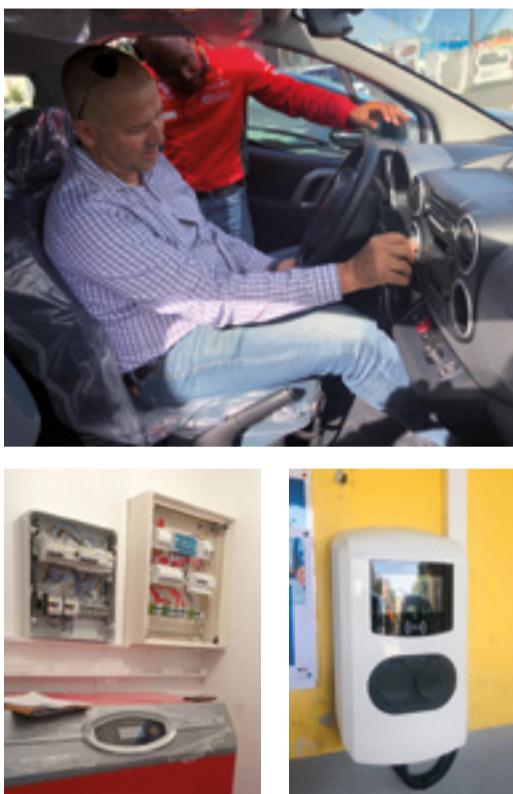
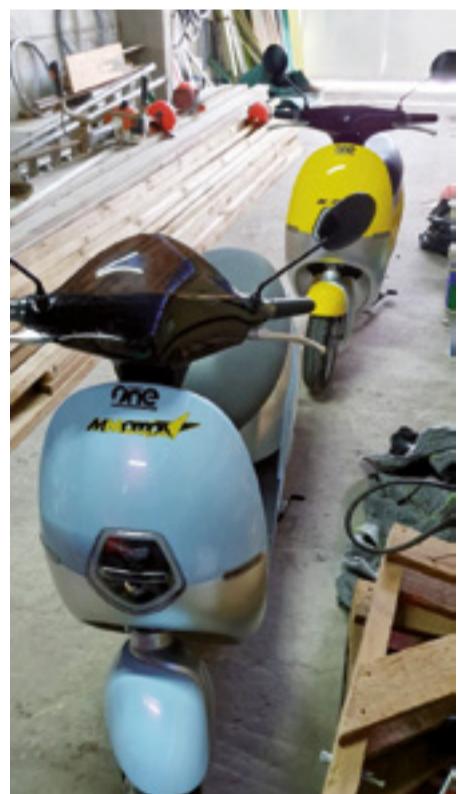
ACQUISITION DE 4 VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET INSTALLATION DE LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUES EN AUTOCONSOMMATION.

La Commune souhaite poursuivre son développement écologique en donnant l'exemple par le renouvellement progressif de son parc automobile vieillissant. Dans ce contexte, le recours à la mobilité électrique, permettant de protéger l'environnement était une option toute trouvée. La Désirade a répondu à l'appel à projet de l'Etat **TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte)** permettant de doter les collectivités de matériels écologiques et tournés vers la réduction de la production d'énergies fossiles.

C'est dans ce cadre que la Collectivité a fait l'acquisition, le 20 mai 2019, de deux véhicules électriques légers pour les services techniques ainsi que de deux scooters pour un coût total de 76 460 euros.

Et pour assurer l'autonomie et l'approvisionnement énergétique de ces 4 véhicules, la Collectivité a procédé à l'installation d'une centrale photovoltaïque en autoconsommation, installée sur le bâtiment des Services Techniques pour un coût de 56 420 euros.

Mais il s'agit, plus globalement pour nous, de susciter l'intérêt des porteurs de projets privés (locuteurs de voitures et de vélos électriques) et d'inciter la population à faire l'acquisition, elle aussi, de véhicules propres. ■



LA COMMUNE DE LA DÉSIRADE LAURÉATE DU PRIX NATIONAL FRENCH MOBILITY : EN ROUTE VERS LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE SUR TOUTE L'ÎLE (VOIES TERRESTRES ET MARITIMES)

La Commune, dans sa volonté d'innovation et pour continuer sa démarche qualité par rapport aux énergies renouvelables, a répondu avec les communes des Saintes à un appel à projet intitulé French Mobility MOB'ILES (Mobilités pour les îles). Sur plus de 36 000 communes de France, nous avons été retenu parmi les 10 finalistes par le comité d'organisation composé des ministères des transports et des Outres Mer et de l'ADEME.

Ce projet innovant que nous mettons en place a pour but de faire des îles du sud des territoires pilotes dans le déploiement de la mobilité 100 % électrique. Dans notre démarche, nous voulons expérimenter des solutions qui seront ensuite déployées à l'ensemble de la Guadeloupe et en France hexagonale pour tenir les objectifs d'autonomie énergétique en 2030.

Le déploiement de la mobilité électrique sera également l'occasion de réflexions quant à la diminution du nombre de véhicules sur nos petits territoires notamment par des solutions d'autopartage ou de transport collectif (à la demande ou non).

Le but que nous visons avec ce projet French Mobility, et qui va aboutir pour le début 2020, est le maillage et l'installation sur l'ensemble du territoire de bornes de recharges rapides de nouvelle génération alimentées en ENR, permettant aux administrés et aux nombreux touristes de recharger gratuitement leurs véhicules.

Enfin French Mobility aidera les marins pêcheurs et les professionnels de la plaisance sur leur éventuel passage à une motorisation électrique, répondant à toutes les normes d'usages et de puissance. La diminution des charges d'exploitation, par la suppression du poste carburant, pourrait permettre l'augmentation des fréquences de rotations des navettes, depuis la Guadeloupe. Et in fine permettre une meilleure continuité territoriale de notre île. ■



CRÉATION D'ESPACES DE LOISIRS POUR ENFANTS

Dans le cadre de sa politique éducative de la jeunesse et des sports, la commune de la Désirade, souhaite proposer aux enfants, des loisirs de proximité, avec la mise en place de divers points de jeux. L'ambition de ce projet est de concevoir un espace public pour les enfants et créer un espace de vie ludoéducatif.

La priorité est de fournir aux enfants de 0 à 12 ans, un point d'accès à la vie et la culture urbaines dans leur environnement quotidien. Sa fonction ne se limite donc pas à une « aire de jeu ». Ce sera un lieu, aménagé et sécurisé, où les enfants participent à différentes activités, coopèrent avec leurs pairs, avec des adultes, découvrent leurs centres d'intérêts et représentent ce qu'ils sont.

C'est l'engagement informel et actif des enfants qui sera constamment à l'œuvre pendant sa conception, sa mise en place et son usage au quotidien.

La collectivité de la Désirade, a sollicité pour ce faire des subventions à hauteur de 70 % au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour le financement de ce projet.

Ces subventions ont été acceptées et inscrites au budget. ■





LA COLLECTIVITÉ ENGAGÉE AUX COTÉS DES DÉSIRADIENS POUR L'OPÉRATION CHAUFFE EAU SOLAIRES GRATUITS

La Collectivité de la Désirade, par le biais de son CCAS, accompagne EDF Archipel Guadeloupe dans le cadre d'une opération d'acquisition de chauffe eau solaires pour les foyers désiradiens.

Cette opération a vu le jour avec le dispositif Agir Plus. Il favorise la protection de l'environnement et la préservation des ressources. La commune de la Désirade, de par sa politique de développement durable, a favorisé ce dispositif en finançant le transport du matériel. Les premières installations ont déjà débuté et les prochaines s'amplifieront dans les semaines à venir. Pour ce faire la priorité a été donnée aux entreprises locales pour la pose de ces chauffe eaux solaires.

Pourquoi choisir un chauffe-eau solaire ?

- pour économiser sur votre facture d'énergie
- pour ses performances
- pour préserver l'environnement

Les familles qui souhaiteraient bénéficier de ce dispositif, peuvent encore se rapprocher du CCAS pour retirer un dossier.

LA RÉFECTION DU CENTRE BOURG ET DES ACCOTEMENTS DE LA RUE PHILIPPE PAIN

La Municipalité a entrepris des travaux importants de réfection du centre bourg depuis un an et demi. C'est ainsi que la première tranche des travaux de la place du Maire Mendiant a été effectuée devant la Mairie et l'Eglise du BOURG. Des bancs et des lampadaires ont été installés également afin que cet espace devienne un espace convivial pour les enfants et toute la famille.

Dans ce même élan, la deuxième phase des travaux sous l'impulsion du Maire a débuté permettant de rénover les rues perpendiculaires et parallèles à la place, et longeant depuis Carrefour Market en reprenant intégralement les trottoirs de part et d'autres de la chaussée.



ETAT DES PROJETS AU 30 JUIN 2019

	Intitulé du projet	Partenaires	Date prévisionnelle de livraison ou fin de travaux
1	Rénovation de la Mairie	COMMUNE / ETAT / REGION / DAC	Juillet 2020
2	Reconstruction de l'école Louis Adrien Thionville	COMMUNE / ETAT / REGION / EUROPE	Avril 2021
3	Désamiantage / Reconstruction de l'école Louis Adrien Thionville	COMMUNE / ETAT / REGION	Décembre 2019
4	Démolition / Reconstruction de l'école Louis Adrien Thionville	COMMUNE / ETAT / REGION	Mars 2020
5	Rénovation ancienne Ecole de Garçons	COMMUNE / ETAT / REGION / FEDER	Février 2020
6	Construction de la Maison de Quartier	COMMUNE / CAF	En cours de définition
7	Travaux rénovation Place du Maire Mendiant	COMMUNE / ETAT	Février 2019
8	Réalisation d'une centrale photovoltaïque et achat de véhicules électriques	COMMUNE / ETAT / MINISTRE BAYLET	Mai 2019
9	Construction de 2 locaux commerciaux	COMMUNE / ETAT	En cours de définition
10	Acquisition d'un camion et caissons pour ramassage des sargasses	COMMUNE / ETAT	Décembre 2019
11	Réhabilitation et construction des plateaux sportifs	COMMUNE / REGION / AGENCE NATIONALE DU SPORT	Mai 2019
12	Clôture de la station météo	COMMUNE	Décembre 2019
13	Amo valorisation du site de la station météo	COMMUNE / ETAT	Juin 2020
14	Équipements pour espace de loisirs aux Galets	COMMUNE / ETAT	En cours de définition
15	Construction de routes communales	COMMUNE / ETAT	Septembre 2019
16	Rénovation de la salle funéraire	COMMUNE / RESERVE PARLEMENTAIRE	En cours de définition
17	Acquisition du kit sargasses	REGION / ETAT	Décembre 2019
18	Pose expérimentale d'un barrage déviant	PRIVE	En cours de définition
19	Pose d'un abris et éclairage solaire sur le boulodrome du Souffleur	PRIVE / COMMUNE	Octobre 2019
20	Réfection de l'éclairage public de la Désirade	SYMEG	Décembre 2019
21	Construction d'un centre d'hébergement sportif	En cours de définition	En cours de définition
22	Construction d'une Maison de Santé	COMMUNE / ARS	En cours de définition

COÛT TOTAL DES PROJETS FINANÇÉS PAR LA COMMUNE ET LES PARTENAIRES

8 600 000 €



LES ALGUES SARGASSES À LA DÉSIRADE

Le phénomène naturel d'échouement des algues brunes sur la Désirade se fait de manière aléatoire. Les différentes bandes peuvent être de tailles et de formes différentes. Mais nous estimons les quantités à évacuer de l'ordre de 4 000m³ par mois, avec en moyenne 140m³ par jour, pouvant aller jusqu'à 200m³ par jour en cas de fortes arrivées. Ces estimations sont basées sur les éléments que nous avons à partir du recul et des chiffres de nos services techniques, relevés depuis 2017. Ainsi, en cas d'échouage massif, tous moyens pour faciliter la collecte des algues devront être mutualisés.

Que fait la collectivité de la Désirade pour lutter contre les sargasses qui s'échouent sur nos plages ?

Depuis le début du phénomène, la Municipalité a entrepris, avec ses moyens personnels, de ramasser ces algues avec le matériel mécanique (pelle mécanique et camions) et les moyens humains dont elle dispose, c'est-à-dire les agents faisant partie de notre service technique. La Collectivité, devant les grosses arrivées, ne pouvant plus faire face avec ses moyens limités a dû faire appel à des prestataires privés pour procéder aux opérations de collectes et de nettoyages des plages (Fanfan, Anse Canot, Fifi, Souffleur et Baie Mahault) et de l'ensemble du littoral.

Très rapidement, devant les coûts importants engagés au regard des nombreuses et fortes arrivées (en moyenne 150 tonnes par jour), la Municipalité n'a pu faire face seule à ces dépenses non prévues au budget. Nous avons été obligés de solliciter les collectivités majeures, notamment la Région Guadeloupe et le Département, mais aussi la CARL et l'Etat, pour nous aider dans la prise en charge de ces opérations de nettoyages. Des opérations citoyennes ont également vu le jour pour ramasser aux abords des plages les algues brunes. ■



Nous avons recherché les sociétés les plus à la pointe dans le domaine de la dépollution marine et répondant à toutes les normes et garanties pour intervenir sur nos côtes.

Parmi elles, la société Le Floch Dépollution, forte de 50 ans d'expérience. Elle propose l'ensemble de la prestation (fourniture, pose et entretien de barrage) pour faire face à la problématique des échouements de sargasses. Les barrages sont spécialement adaptés et sont le fruit d'un retour d'expérience poussé sur l'ensemble des barrages déjà déployés et expérimentés sur la Guadeloupe, la Martinique et la République Dominicaine.

L'expertise des marins pêcheurs Désiradiens, notamment ceux de l'association UMD, nous a permis d'identifier 3 sites sur lesquels le déploiement des barrages s'avère pertinent :

- Baie Mahault
- Le Souffleur
- La Zone du Port (De la Plage de Fifi à l'Anse Canot)

Afin de proposer une solution adaptable par site, il sera mis en place deux types de barrages pouvant se décliner en zones abritées ou en zones avec de la houle. Faciles d'installation et de maintenance, ces barrages, spécifiquement conçus pour protéger les plages des sargasses, sont constitués de matériaux de haute qualité et respectueux de l'environnement.

LA MUNICIPALITÉ DE LA DÉSIRADE INNOVE PAR L'EXPÉRIMENTATION DES BARRIÈRES DÉVIANTS.



L'installation de ces barrages en mode déviation permet de guider les sargasses vers un site à la côte où elles pourront être ramassées ou « isolées ».

A côté de ce premier type de barrage, vont être déployés d'autres qui ont été développés spécifiquement pour un usage permanent.

L'installation de ces barrières a nécessité une autorisation temporaire de l'Etat et des affaires maritimes. ■



VISITE À LA DÉSIRADE DE LA SECRÉTAIRE D'ETAT EN CHARGE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, EMMANUELLE WARGON

Le 22 Juin 2019, Emmanuelle WARGON était en visite officielle à la Désirade. Nous avons pu lui présenter les problématiques importantes que nous rencontrons, relatives aux arrivées massives des algues sargasses sur notre territoire et aussi sur toute la Guadeloupe. Au cours de sa visite, d'autres points étaient à l'ordre du jour, notamment les nouvelles formes de productions d'énergies renouvelables. Nous avons été à la rencontre d'un entrepreneur de l'île « Villeneuve Location » qui s'est équipé de voitures roulant à l'énergie solaire. Le Maire a ainsi pu mettre en avant ses réalisations, notamment la nouvelle centrale photovoltaïque de la collectivité, construite il y a peu de temps ou les 4 véhicules nouvellement achetés qui contribuent grandement à montrer l'exemple en matière de protection de l'environnement. La visite s'est poursuivie par la découverte du nouveau parc éolien de la Montagne, récemment inauguré par le Préfet et le Maire. La Secrétaire d'Etat a salué l'énergie du Maire Jean Claude PIOCHE et encouragé toutes les bonnes initiatives prises par la municipalité allant dans le sens du développement durable. Elle a notamment félicité cette dernière pour le prix d'excellence French Mobility, du Ministère des Transports. ■



ACQUISITION DU KIT SARGASSE POUR PROTÉGER LE LITTORAL

La Commune a décidé de faire l'acquisition du kit sargasse, afin de faire face aux nombreuses arrivées d'algues brunes. Composent ce kit :

- un camion ampliroll,
- un tracteur agricole chargeur avec godet à griffe
- une nettoyeuse de plage
- une pelle mécanique avec godet ajouré
- un Sargator avec deux bennes (matériel amphibie)
- une benne épanduseuse.

La Municipalité avec l'aide de l'Etat, à hauteur de 80%, et de la Région Guadeloupe pour 20%, entend prendre toutes les mesures nécessaires, en plus de l'installation des barrières déviantes, pour protéger et nettoyer l'île de ces nombreuses arrivées de sargasses. ■

LES OPÉRATIONS DE DRAGAGE DU PORT DÉPARTEMENTAL

Pour faire face à la situation, la collectivité a fait appel au Conseil Départemental pour assurer des opérations de dragage d'urgence dans le port afin de permettre la navigation des bateaux (passagers, fret et pêcheurs).

Plus de 2 300 m³ ont été extraits et mis dans les bassins de décantation situés à Baie Mahault avant clapage en mer après autorisation des services de la préfecture.

Après les premiers travaux de janvier et février, de nouvelles opérations de dragages sont prévues dans le port.

Par arrêté préfectoral, une intervention d'ampleur est programmée par la collectivité départementale. Afin de tenir compte d'une accélération de l'envasement du bassin et pour éviter une rupture de la continuité territoriale, les travaux de récupération des sédiments suivis de leurs clapages en mer seront réalisés.

Ces interventions seront sauf imprévus, achevés au plus tard avant la fin du mois d'août 2019. Des moyens plus conséquents devraient être mobilisés pour assurer le nettoyage du port, du chenal et de la buse. ■

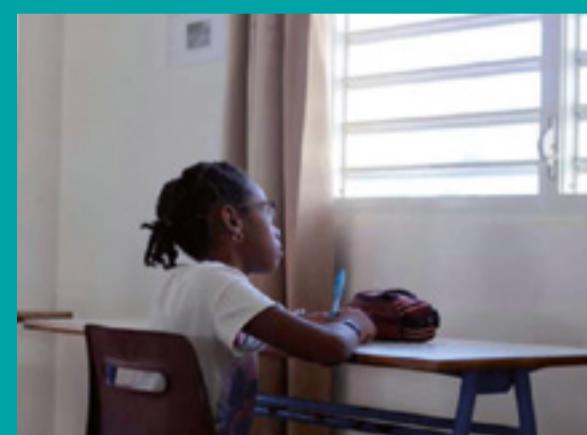




EXPOSITION ET PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE « HABITER SON NOM »



La Désirade a eu la chance de recevoir une auteure et comédienne connue d'origine russe, en la personne de Polina PANASSENKO, qui, durant 4 mois a accompagné et formé les élèves de la classe de CM2 de l'école primaire de Beauséjour et ceux de la classe de 6^e du Collège Maryse CONDE dans le cadre de la rédaction de l'ouvrage intitulé « Habiter son Nom ».



Ce projet littéraire et théâtral a été mené avec le soutien du dispositif « Crédit en cours » des ateliers de Medicis, dans le cadre d'une résidence d'écriture de l'artiste entre les mois de janvier et de mai 2019. Les enfants ont pu présenter le fruit de leur travail lors d'une représentation à la capitainerie de la Désirade le 24 mai, devant un large public réuni pour l'occasion. Le Maire de la Désirade a salué ce travail formidable et réfléchi de nos jeunes qui témoignent, par là même, de grandes aptitudes dans la rédaction et dans le monde de l'imaginaire. ■

Polina Panassenko



UNE AMBASSADRICE POUR LA DÉSIRADE, 10 ANS APRÈS

La Commune de la Désirade est fière d'avoir, de nouveau, organisé l'élection de son ambassadrice, après 10 ans, à la salle du bourg Orange TINEDOR. Le thème de l'élection pour cette édition 2018 : « Désirade, terre de beauté ».

Cinq candidates se sont présentées. Elles se nomment Mauranne, Mélanie, Livia, Océane et Astrid. Toutes ces charmantes jeunes femmes avaient à cœur de briller pour ravir la plus belle des couronnes, celle de la Miss Désirade.

Parmi elles, c'est Océane PAULIN qui a été élue Miss Désirade par un jury de professionnels. Elle a su faire la différence d'avec les quatre autres candidates. Forte de son élocution et de son aisance face au public.

Cette reine de beauté aura la lourde tâche de représenter notre belle commune pendant deux ans. C'est donc avec une grande fierté qu'elle se dit prête à être l'ambassadrice de la Désirade et, qui sait après d'autres échéances qui se présenteront à elle...

Pour l'heure, elle apprend à habiter pleinement son titre. Océane PAULIN, 20 ans, 1m73, est étudiante en chimie.

Pour rappel, la dernière édition d'une élection de Miss Désirade date d'une dizaine d'années. L'équipe municipale a tenu à relever ce défi qui se présentait à elle, en offrant un spectacle de qualité et en mettant en avant la beauté, la grâce et l'intelligence des jeunes femmes de notre île.

Pour mettre en place ce rendez-vous, le maire de la commune, Jean-Claude PIOCHE s'est rapproché de l'association « Passion Event », organisatrice de l'élection « Mister Guadeloupe ». Son chorégraphe, son DJ, sa maquilleuse, son habilleuse ont été à pied d'œuvre durant de longues semaines. La présence de Johanne MATIGNON, Miss Guadeloupe 2018, et du désiradien Ludrick SOUMBO, Mister Guadeloupe 2017 a été très appréciée. L'artiste « Dasha » a été invité en show case pour pimenter la soirée. Le groupe de danse « DSD Dance Crew » a contribué également au succès de cette soirée qui fut palpitante, festive et riche en émotion. ■



Portrait

PAPINO ET IRENE SPENO

Située le long de la Départementale D207 à Baie Mahault la maison de Irène et Emile SPENO, appelé plus couramment « Turly », a toujours été un lieu d'accueil pour tous les visiteurs, touristes et habitants de La Désirade. Il faut dire que cette maison abrite un couple formidable qui vit entouré de ses enfants installés sur un terrain de famille environnant. Irène et Turly ont eu 10 enfants et aujourd'hui sont entourés de 41 petits-enfants et arrières petits-enfants.

Turly est né à La Désirade d'une mère et d'un père désiradiens. « Enfant très gentil » dit-il. Il passera son enfance à Baie Mahault et suivra sa scolarité à l'école de Souffleur où comme tous les enfants de Baie Mahault il s'y rendra à pieds. A 12 ans, suite au décès de son père, il arrête l'école et travaille alors avec des marins pêcheurs pour aider financièrement sa mère. Il apprendra d'abord avec son père qu'il accompagne très tôt en mer et ensuite avec les marins pêcheurs de La Désirade pour qui il travaille, toutes les techniques de pêche de l'époque.

Puis il s'en ira en Guadeloupe continentale pour exercer plusieurs petits métiers, travailler la bagasse à Sainte Rose, souder à Pointe-à-Pitre chez Désoty, s'engager à l'usine Sainte Marthe à Saint-François. Turly, qui a 23 ans environ, revient de temps en temps à La Désirade. Jusqu'au jour où il rencontre Irène à la sortie de l'école à Souffleur. Irène a 16 ans.

Irène de son côté est l'enfant d'une mère désiradienne et d'un père saint franciscain. Elle est élevée à Baie Mahault à La Désirade et passe souvent ses vacances chez son père à Saint-François. Elle va à l'école à Souffleur et ensuite à Beauséjour. Elle a déjà un sacré caractère.

Les deux amoureux, malgré des distorsions familiales liées à leur union, resteront ensemble et en 1957 ils se marient à La Désirade. C'est la maman de Irène qui leur donne leur premier logis. Ils ont leurs premiers enfants et pendant que Turly pêche, Irène travaille à la cantine de la commune. Le couple est inséparable et préfère rester ensemble. Ils partiront souvent ensemble en mer.

Ils feront construire leur maison actuelle qui sera entièrement détruite par le cyclone Hugo. Hugo le terrible qui leur prend tout, maison et canot ainsi qu'à la majorité des désiradiens. Et c'est aidé par un ami d'origine de La Martinique qui leur prête un canot que Irène et Turly reconstruiront leur vie. En mer ils vivront des fois des aventures terribles, comme celle où Turly nagera des heures pour aller chercher du secours à terre car leur canot a un problème et Irène est à bord. Ou encore celle où Irène montre la tête du poisson qu'elle a demandé à son mari, celui-ci surgit d'un coup près du canot où ils étaient et la blesse au visage.

Aujourd'hui Irène et Turly vivent en paix dans leur maison à La Désirade auprès de leurs enfants. Max et Nicoletta, même si ils vivent dans l'hexagone leurs rendent visite. Bruno et Suzie viennent plus souvent car ils résident en Guadeloupe continentale. Colette, Alcide, Alex dit « Roméo » et Katia, qui eux vivent à La Désirade, les entourent tous les jours d'affection. Et malgré leur âge avancé vous les verrez bien souvent dans les fêtes ou manifestations communales entourés de leur famille. ■



Depuis toujours la Collectivité de la Désirade assurait la mission de service public funéraire, par le biais des Services Techniques communaux. Aujourd'hui, afin de rendre un service plus adapté aux évolutions que connaît la pratique funéraire, la Municipalité a pris la décision de ne plus accomplir cette mission et de la concédé à un opérateur économique privé.

Le Maire et son Conseil municipal, a décidé de signer une convention avec l'entreprise « Les Pompes funèbres Désiradiennes » et de lui attribuer la gestion des activités mortuaires sur le territoire, en mettant à sa disposition la maison mortuaire, l'ensemble du matériel et les deux corbillards.

La directrice, Madame Paméla EVUORT, a présenté son projet d'entreprise en offrant tous les gages de sérieux et de fiabilité. Cette structure aura la mission de reprendre toute l'activité des services funéraires sur l'île.

Dans le souci de fournir la meilleure qualité de service, cette jeune entrepreneure a suivi des formations diplômantes dans le domaine et des stages en immersion, notamment

UNE JEUNE ENTREPRENEURE DÉSIRADIENNE, PAMÉLA EVUORT, REPREND EN MAIN LE SERVICE MORTUAIRE À LA DÉSIRADE, ACCOMPAGNÉE PAR LA MUNICIPALITÉ

dans des pompes funèbres en Guadeloupe, dans le but de reprendre cette activité en proposant aux Désiradiens un service de qualité et répondant à toutes les normes et réglementations en vigueur. De nombreuses innovations sont à l'étude, notamment des cercueils en carton et d'autres donnant le choix et du conseil aux familles du défunt. Un travail de fourmi a déjà été commencé par les « Les Pompes funèbres Désiradiennes » et va s'accentuer durant les mois prochains, afin de pouvoir accompagner au mieux les familles Désiradiennes pour leurs formalités avec les mutuelles, les banques, et les différentes caisses pour permettre qu'elle ne soient pas seules à supporter les coûts des funérailles. Madame EVUORT et toute son équipe prévoient dans les semaines et mois à venir de lancer une grande campagne d'information et de sensibilisation afin d'être au plus près des habitants de la Désirade et de Guadeloupe, pour mieux pouvoir répondre à leurs demandes et à toutes leurs questions.

Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans cette nouvelle activité, créatrice d'emplois, qui voit le jour sur notre île. ■



LA FAK 2019 UN SUCCÈS TOTAL : LE CABRI AU CENTRE DE NOS FESTIVITÉS

La Désirade vient de vivre 3 jours de fête exceptionnels ! La Fèt A Kabrit (FAK), cette année, a encore répondu à toutes les attentes. Une manifestation tournée vers le culinaire, l'artistique, mais avant et surtout sur l'aspect culturel, à savoir valoriser, promouvoir et défendre le cabri Désiradien.

La «FAK» est l'événement majeur de l'île en terme de retombées économiques et touristiques. Pour nous Désiradiens c'est un moment festif important qui a lieu durant le week-end Pascal et qui renforce le bien vivre ensemble, nécessaire à la cohésion de notre territoire. Depuis deux ans, la Fèt A Kabrit a pris un élan inégalé de par l'organisation mis en place aux côtés des commerçants et par le biais du Groupement des Entrepreneurs (GED). La FAK est avant tout une manifestation haute en couleur et en saveur que nous partageons dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

En amont de la manifestation, s'est déroulée la journée professionnelle des agriculteurs, organisée en partenariat avec la chambre d'agriculture, l'INRA et l'ASAD (l'Association Syndicale des Agriculteurs de la Désirade). Cette journée a été instituée en 2014, dans le but de mieux structurer l'agriculture sur notre territoire et elle perdure encore aujourd'hui. Une innovation s'est mise en place cette année, permettant de réaliser une journée d'immersion avec les agriculteurs Désiradiens sur le continent, à la rencontre de leurs homologues afin de découvrir d'autres techniques d'élevage et d'engraissement des caprins.

Cette année la Fèt A Kabrit s'est déroulée les jeudi 18, samedi 20, dimanche 21 avril 2019 et a rassemblé plus de 6 000 personnes durant ces 3 jours. La Municipalité a mis en place un camping avec plus de 250 tentes permettant d'accueillir de nombreux visiteurs. Pour la première fois, nous avons organisé des courses de cabris tirants avec de nombreuses associations de la Guadeloupe, venues pour l'occasion montrer leur savoir-faire.

Cette année, La Fèt A Kabrit, pour sa 17^e édition, avait pour partenaire média principal, Guadeloupe la Première (Télé, radio, internet).

Un gros dispositif a été déployé durant toute la semaine précédant la FAK en télé et en radio pour valoriser l'île avec de nombreux reportages sur le patrimoine, l'agriculture et la pêche et d'autres sujets ayant trait à la vie de l'île.

Le cabri est resté au cœur de notre manifestation car de nombreuses animations en journée étaient organisées autour de ce dernier, notamment des balades en charrettes, des concours pour promouvoir au mieux et faire découvrir au plus grand nombre notre richesse. ■

LE GWADA RUN, UN RAID-AVENTURE DE PASSAGE SUR NOTRE ÎLE

Six jours, six îles, six courses... Et près de 150 kilomètres parcourus au total. Voilà le concept unique au monde de ce trail qui séduit une cinquantaine de sportifs chaque année, depuis 14 ans. De la Désirade à Grande-Terre, en passant par Marie-Galante, les Saintes, et Basse-Terre, ce raid-aventure accueille aussi bien les trailers avertis, que les simples sportifs curieux de découvrir autrement l'archipel. Cette année encore la Désirade a accueilli chaleureusement la cinquième étape du Guada Run. L'ensemble des services de la Collectivité, après la Fèt à Kabrit, s'est mobilisé pour faire de cet événement sportif un moment inoubliable.

L'étape de la Désirade faisait suite à celle de Marie Galante. Elle faisait plus de 20 kilomètres. Le parcours de cette année était le suivant : On démarre sur le port par la route

du littoral. Une mise en jambe très roulante le long des plages de rêve abritées par la barrière de corail (plage à Fifi). On trotte ainsi à bonne allure jusqu'au bout de la route soit 7 kilomètres de tour de chauffe. En bout de route, on poursuit jusqu'à la station météo pour faire le tour de la Grande Savane, de la Pointe Doublé à Pointe Mancenillier, un cheminement magnifique, très souple sur les affleurements volcaniques, entre cactus et iguanes. Retour sur la route où l'on bifurque à droite sur le chemin qui grimpe au plateau de la Montagne. 200 mètres de montée sur piste puis ce sera la grande traversée de l'île sur la piste du haut, 5 kilomètres toujours très roulant jusqu'au sommet de la Grande Montagne, 276 mètres, puis la chapelle d'où l'on amorce sa descente vers la mer. Cette année, l'étape a répondu à toutes les attentes des participants, avec des paysages à couper le souffle. La Désirade, d'aveux de participants, reste l'étape préférée de bon nombre, par la chaleur humaine qui se dégage et surtout par l'accueil de la Municipalité et de toutes les équipes mobilisées pour faire de leur séjour un moment convivial. ■





ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE KANNIK : UNE ÉQUIPE MOTIVÉE ET VOLONTAIRE À L'ASSAUT DU TITRE CHAMPION UFOLEP

Kannik est une jeune association qui fête aujourd'hui ses 10 ans ; Dix années de dur labeur et de travail acharné, tant au niveau des jeunes que des plus âgés, dans la promotion culturelle de l'identité de l'île. Cette prise de conscience véhiculée dans le carnaval, leur a permis de rassembler de nombreux jeunes en quête de repères et ayant l'envie de se défouler. Ils ont réussi à faire la synthèse des deux en défendant une identité propre avec des thèmes novateurs comme la protection de l'environnement par exemple.

Mais Kannik, depuis plus d'un an, a mis en lumière le volet sportif avec sa section sport tournée vers le football. Rassemblés autour de Cédric POLION et de quelques autres militants motivés et amoureux du ballon rond, ils ont décidé de relever le challenge en créant une équipe de football au sein de l'association qui évolue en UFOLEP.

Ovni footballistique, sortis de nulle part, les coéquipiers sur le terrain, de match en match, se surpassent et prennent plaisir aux jeux. Très vite, les résultats tombent et les supporters sont présents pour les encourager.

C'est bientôt toute la Désirade qui supportera son équipe qui brille par son jeu. De match en match, elle se hisse en quart de finale, en demi-finale, pour arriver en finale de la Coupe Yves Matou. Cette équipe de Kannik nous aura fait vivre de beaux moments. Nous tenons à les remercier pour toute la joie qu'ils nous ont procurée durant cette saison 2019. Nous leur disons rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures. ■



L'ASSOCIATION DE BALL TRAP, LE PHAÉTON, ACCUEILLE 56 COMPÉTITEURS SUR LA DÉSIRADE

Dimanche 16 juin, l'association « Le Phaéton de La Désirade », association de Ball-trap, a accueilli de nombreux groupes de tirs de Guadeloupe (plus de 56 compétiteurs), dans le cadre de sa plus grosse manifestation de l'année, sur son espace balisé et situé à Latanier. Cette journée s'est déroulée dans la joie et dans la bonne humeur. De nombreuses familles ont fait le déplacement pour l'occasion pour encourager leurs équipes. Cette discipline, longtemps restée en sommeil, est très appréciée par les initiés. Le président de l'association, Monsieur Fabrice ROSEAU, et ses nombreux membres, tirent un bilan positif de cette manifestation et attendent impatiemment l'édition suivante. ■

LA DÉSIRADE ACCUEILLE DES ENSEIGNANTS DE L'EUROPE DE L'EST (ROUMANIE, BULGARIE) DANS LE CADRE DU PROJET ERASMUS +

Dans le cadre d'un projet ERASMUS+, porté par la Municipalité de la Désirade et son école élémentaire, ayant pour intitulé « Penser globalement, agir localement pour garantir la réussite de chacun », nous avons reçu du 4 au 9 février 2019, des enseignants partenaires bulgares et roumains en formation sur le thème de « La gouvernance et l'organisation des réseaux d'éducation prioritaire ».

Les enseignants de La Désirade, sont convaincus que l'égalité des chances doit être effective et réelle pour tous les élèves quelle que soit leur origine sociale ou territoriale. C'est l'objectif de nos établissements placés en zone d'éducation prioritaire.

Nos écoles de la Désirade s'inscrivent dans les chantiers prioritaires au niveau européen, national, académique et local. Par conséquent, par ce projet, ils souhaitent contribuer à la refondation de l'éducation prioritaire en tentant de répondre aux problématiques suivantes :

- Que devons-nous changer dans nos regards, nos attitudes, nos pratiques pédagogiques pour mettre en œuvre une éducation de qualité au sein du réseau d'éducation prioritaire afin que chaque élève trouve sa place à l'école ?
- Comment garantir aux élèves une école bienveillante et exigeante ?
- Quels sont les leviers qui permettent de mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire ?
- Comment former et accompagner les personnels affectés dans les réseaux prioritaires et favoriser le travail collectif des acteurs éducatifs ?
- Comment renforcer le pilotage et l'animation des réseaux ?

Pour ce faire, les enseignants ont choisi d'échanger leurs pratiques pédagogiques et de croiser leurs regards avec des partenaires qui rencontrent des problématiques similaires en Bulgarie et en Roumanie.

Trois réunions transnationales (en France) sont prévues sur les deux ans du projet afin d'en aborder la mise en œuvre (présentation du projet, organisation interne, organisation des événements conjoints, dissémination du projet, évaluation, pérennisation).

Les activités proposées sont les suivantes :

- Conférences de spécialistes (chercheurs, enseignants spécialisés, inspecteur en charge de l'éducation prioritaire)
- Ateliers animés par conseillers pédagogiques sur différents thèmes (Allophonie, décrochage scolaire)
- Ateliers d'échanges de bonnes pratiques
- De prise en charge de classes par les délégations de partenaires.

Les formes de ces actions ont été décidées et fixées lors de la première réunion transnationale (novembre 2018 à Paris). Chaque partenaire s'engage à associer dans son établissement tous les acteurs à une meilleure connaissance de l'Union européenne, des pays, de la culture et de la langue des partenaires. Nous espérons que ce projet nous permettra :

- de développer et renforcer les compétences des professeurs et de nos élèves tout en touchant davantage la communauté éducative (dont les parents, la collectivité, l'inspection)
- de faire sortir élèves, enseignants, parents de leur isolement tant social, que géographique
- de transcender des qualités individuelles autour d'un projet qui permet de donner une nouvelle perspective, orientation dans la prise en charge des enfants en réseau d'éducation prioritaire.

Nous espérons également, une meilleure connaissance des autres systèmes éducatifs et des similitudes qui vont, inévitablement, renforcer le sentiment d'appartenance à un milieu géographique, économique, culturel et historique ; une Europe unie.

Même si ce projet est un partenariat enseignants, les élèves y prennent également une part active via un projet sur la plateforme E-Twinning. Il y a, par exemple, eu un échange de cartes de vœux entre les classes de chaque établissement partenaire.

Avec ce projet ERASMUS+, c'est une ouverture vers l'Union européenne qui est amorcée permettant d'une part à nos enseignants de confronter leurs techniques et méthode d'enseignement pour parfaire leurs connaissances et aller toujours plus loin dans l'intérêt de nos enfants. Mais le second intérêt est la sensibilisation de nos jeunes écoliers à la chose européenne et la découverte de la citoyenneté européenne notamment avec la mise en place des journées relatives à l'Europe réalisé en partenariat avec les enseignants et la Collectivité.

La Collectivité avec ce projet innovant est résolument tournée vers l'extérieur et vers ce qui est de meilleur pour notre île, et nous ne pouvons qu'être fier de ce travail réalisé par nos enseignants et l'ensemble de l'équipe pédagogique. ■



L'OMCS : UNE PIERRE ANGULAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET SPORTIF DE L'ÎLE NOTAMMENT AVEC LE PEDT

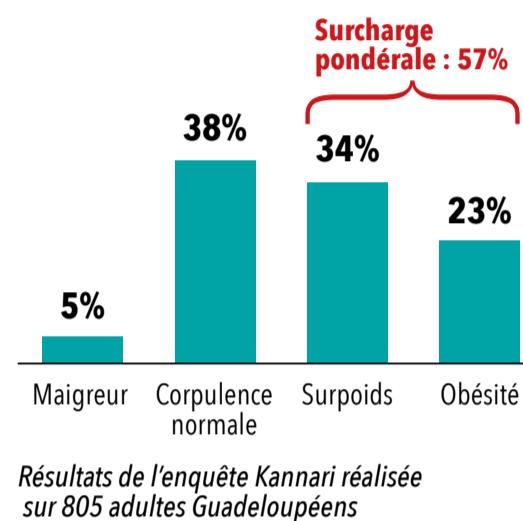
Notre premier PROGRAMME EDUCATIF DE TERRITOIRE DE LA DESIRADE PEDT a duré de septembre 2014 à juin 2017, il visait à :

- Connaître son territoire au travers de la découverte des roches, des végétaux, de la météorologie de la Désirade,
- Établir des liens avec ses associations grâce aux diverses activités qu'elles proposent aux jeunes,
- Être bien dans son corps grâce aux activités sportives proposées par les animateurs de l'OMCS
- Développer des liens avec l'école pour assurer la continuité pédagogique et participer à la réussite scolaire des élèves.

Pour ce nouveau PEDT (2017-2020), nous partons d'un constat : **la population guadeloupéenne affiche une surcharge pondérale importante.**

Le constat est sans appel, 57 % des adultes ont une surcharge pondérale : 34 % étant en surpoids et 23 % obèses, soit presque **un quart des adultes guadeloupéens âgés de 16 ans ou plus**. Les femmes présentent plus souvent une surcharge pondérale que les hommes : 63 % contre 49 %. **Après 24 ans, elle touche 7 femmes sur 10.**

Cette surcharge pondérale est liée selon les enquêtes réalisées en Guadeloupe, à une mauvaise alimentation, un manque d'activité physique, une mauvaise connaissance des principes d'une bonne alimentation.



Pour ce nouveau PEDT, nous voulons aussi explorer l'engagement citoyen qui sera le 2^e axe de réflexion pour cette période de 3 ans.

L'engagement c'est d'abord et avant tout une participation citoyenne, lorsque l'on s'engage, c'est que l'on contribue à la vie de sa communauté et au bien être commun.

L'engagement renforce les liens de solidarité en stimulant les sentiments d'appartenance à cette communauté.

L'engagement citoyen à travers le plan d'action viserait à :

- Favoriser la découverte de soi à travers la vie en collectivité
- Développer l'attachement au territoire en valorisant ses atouts, ses potentialités.

L'éducation reste le meilleur moyen d'apporter les connaissances nécessaires à l'adoption de comportements favorables à la santé, favorables à un bien vivre ensemble.

L'ARBRE DES OBJECTIFS DU PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE DE LA DÉSIRADE PEDT DE LA DESIRADE 2017-2020

RÉUSSIR EN SANTÉ : bien dans sa tête, bien dans son corps

✓ Incrire les démarches de nutrition-santé et de citoyenneté dans l'évolution des mentalités des jeunes

AXES DE RÉFLEXION

NUTRITION : c'est sensibiliser aux comportements favorables à la santé en alliant alimentation et activité

ENGAGEMENT CITOYEN : c'est promouvoir l'éducation à la citoyenneté en favorisant le bien vivre ensemble.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

1. Sensibiliser aux bienfaits d'une alimentation équilibrée et de l'activité physique
2. Favoriser les comportements nutritionnels favorables à la santé
3. Favoriser le développement de la créativité autour de la nutrition



UNE DESIRADIENNE MISE À L'HONNEUR AUX RENCONTRES TERRITORIALES DE L'INSERTION

Ce vendredi 24 mai 2019, ont eu lieu les 2^{es} rencontres de l'insertion du territoire du Sud Grande-Terre, sous l'égide du Conseil départemental de Guadeloupe en la présence de Mme la Député Justine BENIN.

Tous ceux qui œuvrent pour l'insertion professionnelle sur notre territoire étaient présents : Mme Lovely DERRICK, responsable du CCAS et Mme Michelle ROBIN, élue, représentaient notre commune de la Désirade.

Elles ont eu le plaisir et la très grande fierté de remettre un diplôme et un trophée à une lauréate Désiradienne, Marie Laure ROBERT, dont les efforts, la volonté et la motivation lui ont permis d'aller au bout d'une formation pour assister les personnes âgées au sein de l'association « Allô, mamie » à la Désirade. Nous la félicitons et nous lui disons bravo pour son parcours exemplaire. ■



LA DÉSIRADE ACCUEILLE LE CINÉ WOULÉ DURANT LES VACANCES POUR LE PLAISIR DES GRANDS ET DES PETITS

Le concept « Cine Woulé » a été créé en Guadeloupe en 1998 par Jean-Marc CESAIRES. Depuis une vingtaine d'année, Cine Woulé Guadeloupe œuvre pour la promotion du 7^e art par l'éducation à l'image, en proposant des projections de films d'art et d'essai, à un large public notamment à travers des opérations dans des quartiers, en plein air ou dans des établissements scolaires. « Si tu ne vas pas au cinéma, le cinéma viendra à toi... ». Ce slogan résume bien toute la philosophie du Cine Woulé.

Depuis moins d'un an, l'association a investi sur une salle gonflable, climatisée et itinérante, pouvant accueillir 125 spectateurs. La Désirade a eu le privilège d'être la première commune de Guadeloupe à voir s'installer et se déployer cette hyper structure de cinéma, nouvelle génération.

En collaboration avec la Communauté d'Agglomération Riviera du Levant, Ciné Woulé a installé, pour une semaine, sa structure gonflable sur le parking de la restauration scolaire à Beauséjour.

De nombreux films ont été programmés. Une programmation éclectique et pensée pour faire le bonheur des petits et des grands. ■

FOCUS SUR

L'ACTUALITÉ SOCIALE : L'INCLUSION SOCIALE, AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

Présentation du CCAS de Désirade : une mission de solidarité

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. Le CCAS de Désirade se mobilise dans les principaux champs suivants : lutte contre l'exclusion, services d'aide à domicile, prévention et animation pour les personnes âgées, enfance/jeunesse, soutien aux personnes en situation de handicap.

A ce titre, il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale (RSA, CMU, APA, ASPA, etc.) et les transmet aux autorités décisionnelles compétentes telles que le Conseil départemental, la Préfecture ou les organismes de Sécurité Sociale.

Il intervient également dans l'aide sociale facultative qui constitue souvent l'essentiel de la politique sociale de la commune : secours d'urgence, hébergement d'urgence, colis alimentaires, etc.

Personnes Âgées

Dès l'âge de 65 ans, les personnes âgées qui disposent de faibles ressources peuvent percevoir l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA).

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les montants de l'ASPA, encore appelée minimum vieillesse, sont les suivants :

Personne seule : 868,20 € par mois

Deux personnes : 1 347,88 € par mois

Dépendance

En cas de perte d'autonomie, sans conditions de ressources, les personnes âgées peuvent toucher une allocation versée pour compenser les soins nécessaires au maintien dans la vie quotidienne. Il s'agit de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) pour les personnes vivant à domicile. Le montant de cette aide est variable, et dépend de la baisse d'autonomie et du plan d'aide mis en place pour les soins de la personne âgée dépendante. La demande est à effectuer auprès du Conseil départemental.

SRJE : Le stage régional « jeunes en entreprise »

Le stage régional a pour but de permettre aux jeunes étudiants de 18 à 25 ans, d'acquérir une première expérience dans le monde de l'entreprise en complément de leur formation initiale durant la période de juillet/août. Chaque jeune qui effectue un stage bénéficie d'une gratification compensatrice mensuelle de 500€, à raison de 90 heures de travail mensuel (350 € versés par la Région Guadeloupe et 150€ versés par l'entreprise d'accueil)

Le dépôt de dossier se fait uniquement en ligne du 1^{er} mars au 30 avril 2019 à partir du site régional www.regionguadeloupe.fr.

Familles

La CAF de Guadeloupe, permet à certains allocataires de **bénéficier de vacances en famille au mois de juillet et août 2019**.

La Caf peut prendre en charge une partie du coût de votre hébergement, en fonction de votre quotient familial et de la composition de votre famille. Cette aide peut ainsi couvrir 70 à 85 % du montant d'un séjour de six nuits, dans la limite d'un plafond fixé par la Caf.

Elle est versée directement à la structure.

Vous ne payez que la différence.

Pour en bénéficier, il faut :

- être allocataire
- avoir des enfants de - de 20 ans
- un QF < ou = à 500 €

Liste des structures conventionnées

- Résidence Hôtelière, Fleur des îles Grande Anse, Deshaies
- Le Centre d'Hébergement Sportif du Moule - Régie municipale des sports et des loisirs du Moule
- Le Domaine de May, Saint-François
- Pierre et Vacances, la Pointe de Helleux, Sainte-Anne
- Hôtel Le Vallon, Route du Moule, Saint-François
- La Berceuse Créole, Route de Fouché, Section Delair, Sainte-Anne
- Le Village de Ménard, Section Vieux-Fort, Saint-Louis

Invalidité

L'allocation supplémentaire d'invalidité (A.S.I) est une aide financière destinée aux personnes âgées n'ayant pas atteint l'âge de la retraite (62 ans). Cette aide est versée par les Caisses nationales de retraites, aux personnes percevant une pension d'invalidité ou une pension de réversion.

Si l'état de santé rend nécessaires des travaux dans le logement, sachez qu'il est parfois possible d'obtenir un financement. Des aides peuvent en effet être proposées par votre caisse de retraite, votre département ou votre commune.

Personnes Handicapées

Le nouveau formulaire MDPH devient obligatoire dans toute la France le 1^{er} mai 2019. Même si le nombre de pages a augmenté, il promet un remplissage simplifié qui vise des réponses personnalisées. Il comporte 20 pages (contre 8 pour le précédent) mais toutes les rubriques ne sont pas à remplir et contient plusieurs rubriques portant sur :

- l'identité du demandeur
- la vie quotidienne
- la scolarité ou la vie étudiante
- la situation professionnelle
- les demandes de droits ou de prestations.

Ce formulaire comprend également un feuillet facultatif à l'attention de l'aide familial qui peut y exprimer ses besoins. « Attention, même s'il comporte plusieurs parties, il n'est pas nécessaire de tout remplir. Il suffit de compléter uniquement les parties concernant votre situation. »

A noter que cette demande doit, entre autres, être accompagnée d'un certificat médical de moins de 6 mois ainsi que d'un justificatif de domicile et la copie d'une pièce d'identité.

Inclusion professionnelle

L'École de navigation Luc Coquelin propose : Le Certificat de matelot pont et Certificat de formation de base à la sécurité. Les prérequis pour ces formations sont + de 18 ans, attestation de natation 50 m et niveau V scolaire minimum justifié (fin de 3^e). Les candidats qui souhaitent bénéficier d'un financement Pôle emploi devront se rapprocher de leur conseiller pour l'accord de financement.

Jeunes

BAFA :

La CAF peut aider les jeunes qui souhaitent devenir animateur. L'aide CAF est accessible, quel que soit l'âge du stagiaire (17 ans requis pour l'inscription) et sans conditions de ressources.

ENIM

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la couverture sociale des enfants a évolué. À partir de ses 18 ans, l'enfant assuré à titre personnel auprès de l'ENIM, dispose de sa propre carte Vitale et reçoit ses remboursements sur son compte bancaire personnel. Tant qu'il n'exerce pas d'activité professionnelle entraînant son affiliation à un régime obligatoire de Sécurité sociale, l'enfant reste pris en charge par l'ENIM jusqu'au mois de ses 24 ans. Après cette date, s'il est étudiant ou inactif, il bascule au régime général de Sécurité sociale. Il est impératif de signaler à l'ENIM tout changement de situation jusqu'à ses 24 ans (activité professionnelle, départ à l'étranger...). En revanche, si l'enfant est étudiant, il n'est plus nécessaire d'envoyer un certificat de scolarité chaque année.

Très touchés par la disparition de nos compatriotes et amis désiradiens , Monsieur le Maire Jean Claude PIOCHE et les élus Municipaux, présentent leurs plus sincères condoléances à toutes les familles éprouvées, par le décès de :

Mr BENINI Serge Bernard
Mme BERCHEL Flavie
Mr BERCHEL Marc Michel
Mme BOURSSAULT Ginette
Mme BRIAND Josephe
Mr CONTARET Samuel
Mme CONTARET veuve BERCHEL Thomas Mauricette
Mr CIDEME Annonci
Mme CIDEME Irénée Vanietta
Mr CRAVEN Paul Francis
Mr DEVARIEUX Hubert
Mme DEVARIEUX épouse SAINT AURET Annick
Mme DOUARED Bertille

Mme EULALIE Ena
Mme EULALIE Valentine
Mr EVUORT Godefroy
Mr HUEBER Romuald Olivier
Mme JACQUET MIMIETTE Eléonore Colette
Mme KARAT Lydie Germaine
Mme LOCQUET Marie -Agathe
Mme MIMIETTE Ayana
Mme MYRE Jacqueline
Mr PIOCHE Raymond Babylas
Mme POPOTTE Catherine Evelyne
Mr ROBERT Gontran
Mr ROBERT Hildevert

Mr ROBERT Hildevert René
Mme ROBERT Monique
Mr ROBERT Paul dit Hildebert
Mr ROBERT Pierre
Mr ROBIN Jean Pierre Antoine
Mme ROBIN Marthe
Mme SAINT AURET Camille
Mme SUEDOIS Germaine Marie
Mr TONTON Servais
Mme TONTON Marie-Michelle Epouse TONDU
Mr VANGOUT François Rémy
Mme VANGOUT Yvette Veuve RINCLA



Votre Maire et ses élus en Action !



Présentation du projet d'agrandissement du jardin de cactophile.



Commémoration du 8 mai



Inauguration du terrain de Basket de Baie Mahault



Opération de rénovation de La Chapelle de Baie Mahault



Carnaval de Désirade



Repas de solidarité pour la rénovation de La Chapelle de Baie Mahault



Réunion avec le Préfet sur le dossier Sargasses



14 juillet - Armancy ROBERT



14 juillet - Marie-Christine Clévy



14 juillet - Renny EQUINOXE, Marthe JULES

1^{er} Salon des Maires



Fête des Galets



18 juin - Jean-Marie BERCHEL et Marthe JULES



Visite dans le pit a coq de Patrick Jules au Souffleur



Visite de l'école de musique du Lamentin en présence du maire et du directeur de l'école



Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont collaboré à la réalisation de ce bulletin municipal.